

**2026-04/10**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-six, le 09 avril

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de  
**Monsieur François CAVALLIER**

**Membres présents** : François CAVALLIER, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Luc ANTONINI, Marie MEYER, Jacques BERENGER, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD, Sophie LOPEZ, Jean-Claude RENUCCI, Stéphanie BRUYERE, Michel FIAT, Sandrine BUIRON, Timothée KOENIG, Philippe VERCHER, Emilie REBUFFEL, Donat BERTOZZI, Stéphanie FOULON, Karine CACHELEUX, Basile TESTARD, Marie BOISNET, Eric JACOBI, Marie-Joëlle FOURNEL, Olivier MONERY

**Membres absents excusés** : Bérengère GINOUX (pouvoir à Sophie LOPEZ),  
Christiane TANZI (pouvoir à Sandrine BUIRON)

**Membres absents** : Pascal MONTLAHUC

**Secrétaire de séance** : Pascale AUGUET-OTTAVY

---

PRESENTS :	24	VOTANTS :	26
------------	----	-----------	----

---

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE CALLIAN A  
L'ASSOCIATION COFOR ALEC 83**

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Callian adhère à  
l'Association COFOR ALEC 83

Et

- Suite à une nouvelle organisation de l'équipe municipale,
- Conformément à l'article 6 des statuts de cette association,
- En application du Code général des collectivités territoriales, qui prévoit que le conseil municipal procède à la désignation de ses représentants dans les organismes extérieurs et peut les remplacer à tout moment pour la durée restant à courir du mandat,

Il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants de la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DESIGNE** en tant que délégué de la commune de Callian à l'Association COFOR ALEC 83 :

- Délégué titulaire : Madame Pascale AUGUET-OTTAVY
- Délégué suppléant : Monsieur Jean Christophe CHAUTARD

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

La secrétaire de séance

